

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

du 30 Juin 2014

PROCÈS-VERBAL

Nombre de Conseillers présents : 33
Nombre de Conseillers présents et représentés : 43
Quorum : 22
Date convocation du Conseil Communautaire : 24/06/2014
Date d'affichage de la convocation au siège : 24/06/2014

Le 30 Juin 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30
à l'Espace Culturel et Sportif « la Ruche » à SAUCATS
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	E	M.BORDELAIS	DUFRANC Michel (Maire)	à 18h42	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	E	Mme DURAND	GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	à 18h46	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	Mme EYL
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	E	Mme FOURNIER
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	E	M.DARBO	Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	à 18h45		Alain LAGOARDETTE	P	
Michèle BOURROUSSE	E	M.GAZEAU	Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	A		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	A	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	E	M.BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	E	Mme DUFRANC	Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	E	M.FATH	Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	à 18h42		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CHEVALIER est élu secrétaire de séance
- * P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

Compte-rendu synthétique des décisions

Conseil de la Communauté de Communes de Montesquieu

Le Lundi 30 juin 2014

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2014/77	Actualisation du tableau des effectifs	Adopté à l'unanimité
2014/78	Création et composition du Comité Technique Paritaire (CTP) et du Comité d'Hygiène et Sécurité des Conditions de Travail (CHSCT)	Adopté à l'unanimité
2014/79	Règlement intérieur relatif à l'utilisation des véhicules de service	Adopté à l'unanimité
2014/80	Proposition de liste des commissaires titulaires et suppléants de la commission intercommunale des impôts directs (CIID)	Adopté à l'unanimité
2014/81	Délégation du Conseil Communautaire au Président - signature de convention avec les marchés Publics d'Aquitaine (MPA)	Adopté à l'unanimité
2014/82	Déclaration sans suite de la consultation relative aux services d'assurances responsabilité civile et risques annexes	Adopté à l'unanimité
2014/83	Délégation du Conseil Communautaire au Président à la décision de recourir à l'emprunt	Adopté à l'unanimité
2014/84	Délégation du Conseil Communautaire au Président - signature de convention avec l'UGAP	Adopté à l'unanimité
2014/85	Mise en place des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP)	Adopté à l'unanimité
2014/86	Décision Modificative n° 1 Centre de Ressources	Adopté à l'unanimité
2014/87	Décision Modificative n° 1 Budget Principal	Adopté à l'unanimité
2014/88	Règlement fonctionnement des structures d'accueil collectif et familial	Adopté à l'unanimité
2014/89	Référentiel sur les règles professionnelles et obligations de l'assistant(e) maternel(le) employé(e) par la communauté de communes de Montesquieu	Adopté à l'unanimité
2014/90	Désignation des Représentants de la Communauté de Communes au Conseil d'Administration des collèges	Adopté à l'unanimité
2014/91	Harmonisation des tarifs avec le CG33 pour le transport scolaire - Année 2014-2015	Adopté à l'unanimité
2014/92	Convention Arcins Environnement services pour la mise en place d'un chantier d'insertion « Découverte des métiers de l'environnement »,	Adopté à l'unanimité
2014/93	Espace emploi Montesquieu - signature d'une convention triennale avec le CCAS de la Brède	Adopté à l'unanimité

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2014/94	Convention suite à l'appel à projet - « insertion professionnelle par la filière bâtiment»	Adopté à l'unanimité
2014/95	Partenariat avec l'agence locale de l'énergie et du climat	Adopté à l'unanimité
2014/96	Achat de terrain en indivision à acquitter - accès déchèterie	Adopté à l'unanimité
2014/97	Adhésion de la Communauté de Communes de Montesquieu à des organismes de développement économique et nomination de délégués	Adopté à l'unanimité
2014/98	Vente d'un terrain à SAMFI DATACENTRE - TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU - Renouvellement	Adopté à l'unanimité
2014/99	Vente d'un terrain à EXOSUN - TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU - Renouvellement	Adopté à l'unanimité
2014/100	Vente d'un terrain à la société VIVAGRO	Adopté à l'unanimité
2014/101	Vente d'un terrain à la SCI SOGEFIM pour EMI (ETHICAL MEDICAL IMPLANTS) - TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU	Adopté à l'unanimité

Monsieur le Président remercie Monsieur CLEMENT, maire de la commune de SAUCATS d'accueillir le conseil communautaire de ce jour.

2014/77 - Actualisation du tableau des effectifs

Rapporteur : Monsieur le Président

Il s'agit d'actualiser le tableau des effectifs en créant un emploi de conseiller socio-éducatif et en supprimant un emploi d'assistant socio-éducatif suite à la réussite à un concours administratif.

Adopté à l'unanimité

2014/78 - Création et composition du Comité Technique Paritaire (CTP) et du Comité d'Hygiène et Sécurité des Conditions de Travail (CHSCT)

Rapporteur : Monsieur le Président

La Communauté de Communes compte 140 agents au 1er janvier 2014, au regard de ce nombre, un Comité Technique Paritaire (CTP) existe depuis 2011.

Le renouvellement de cette instance est prévu en décembre 2014. Par ailleurs, la loi oblige la création d'un Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail (CHSCT), pour les collectivités dépassant 50 agents.

Il est proposé au Conseil Communautaire de fixer le nombre de représentants du collège des représentants de la collectivité à 3 dans les deux instances et à 4 pour les représentants du personnel dans les deux instances.

Monsieur le Président rappelle le rôle du comité technique, qui se réunit avant chaque conseil communautaire et qui a pour objectif de discuter toutes les décisions qui concerne le personnel mais qui a aussi un rôle consultatif quant au fonctionnement des services.

Adopté à l'unanimité

2014/79- Règlement intérieur relatif à l'utilisation des véhicules de service

Rapporteur : Monsieur le Président

La CCM dispose de véhicules de service utilisés par les agents pour l'exercice de leurs missions.

Certains agents au regard de leurs fonctions ont la possibilité d'effectuer avec le véhicule de service le trajet travail/domicile. Cette utilisation est particulière et doit se faire selon des règles précises.

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adopter le règlement intérieur d'utilisation des véhicules de service.

Adopté à l'unanimité

2014/80 - Proposition de liste des commissaires titulaires et suppléants de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Rapporteur : Monsieur le président

Monsieur le Président rappelle le rôle de la CIID et informe que suite aux récentes élections il convient de procéder à une nouvelle constitution de cette commission.

Les titulaires désignés pour représenter la Communauté de Communes sont :

M. LACAMPAGNE Didier
M. ETCHART Jacques
M. CLUZZEAUD BOURGADE Jean-Claude
Mme SAUNIER Catherine
M. COORNAERT Alain
M. BENESSE Jean-Michel
M. MONDOU Christophe
M. TAMARELLE Christian
M. CHEVALIER Bernard
M. ARQUEY Eric

Les suppléants désignés pour représenter la Communauté de Communes sont :

Mme. RICAUD épouse DUCOS Martine
M. BALAYÉ Philippe
M. AUDE Jacques
Mme PELISSIER Bernadette
M. ROUAUX Jacques
Mme COMPAN Ingrid
M. HOUEBINE Michel

Adopté à l'unanimité

2014/81 - Délégation du Conseil Communautaire au Président - signature de convention avec les Marchés Publics d'Aquitaine (MPA)

Rapporteur : Monsieur le Président

Il s'agit de conventionner avec une plateforme d'achat ; les Marchés Publics d'Aquitaine (MPA) afin de bénéficier de tarifs préférentiels pour l'achat de fourniture et services dans le cadre des règles de principes du droit de la commande publique et de la concurrence.

Adopté à l'unanimité

2014/82- Déclaration sans suite de la consultation relative aux services d'assurances responsabilité civile et risques annexes

Rapporteur : Monsieur le Président

La Communauté de Communes a procédé au lancement d'une consultation pour le renouvellement des contrats d'assurance.

Le lot n°1 a été déclaré infructueux, en présence d'offres irrégulières, et a été relancé par voie de procédure négociée.

Trois candidats ont été admis à remettre une offre. La commission d'appel d'offres du 4 juin 2014 a décidé de déclarer la consultation sans suite au motif d'intérêt général, car les offres ont été jugées irrégulières.

Il s'agit d'acter la décision de la commission d'appel d'offres du 4 juin 2014.

Adopté à l'unanimité

2014/83- Délégation du Conseil Communautaire au Président à la décision de recourir à l'emprunt

Rapporteur : Monsieur le Président

Dans le cadre de la circulaire du 25 juin 2010

Monsieur LARRUE demande si à titre informatif il est possible d'avoir un tableau de suivi pour les nouveaux conseillers communautaires sur le détail, la date de prise en charge, la durée et le remboursement des emprunts.

Monsieur le Président répond que ces éléments sont mentionnés en détail sur les documents qui ont été remis lors du vote du budget.

Monsieur le Président informe que le service finances de la Communauté de Commune travaille actuellement sur la possibilité de pouvoir renégocier un certain nombre d'emprunts, il ne manquera pas d'informer le conseil s'il y a possibilité de recourir à ces négociations.

Adopté à l'unanimité

2014/84- Délégation du Conseil Communautaire au Président - signature de convention avec l'UGAP

Rapporteur : Monsieur le Président

Il s'agit de conventionner avec la plateforme de l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) afin de bénéficier de tarifs avantageux et préférentiels pour l'achat de fourniture et services dans le cadre des règles de principes du droit de la commande publique et de la concurrence.

Adopté à l'unanimité

2014/85- Mise en place des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP)

Rapporteur : Monsieur le Président

Il s'agit d'adopter le principe de gestion des investissements en autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) à partir du budget 2014, qui favorise une gestion pluriannuelle des investissements, accroît la lisibilité budgétaire, permet de diminuer les reports de crédits, et aide à mieux planifier les procédures administratives.

Adopté à l'unanimité

2014/86- Décision Modificative n° 1 Centre de Ressources

Rapporteur : Monsieur le Président

Il s'agit de prendre des décisions modificatives prenant en compte des données complémentaires et des modifications de compte comptables.

Passer du chapitre 040 au chapitre 041, en section INVESTISSEMENT, les opérations d'ordre nature 2315 et nature 2031,

Passer du chapitre 042 au chapitre 68, en section FONCTIONNEMENT, les opérations semi-budgétaire de provision pour dépréciation d'actif en nature 6817.

Abonder la nature 6261 du chap 011 du montant des frais d'affranchissements qui seront refacturés en recettes à la nature 706 chap 013

Adopté à l'unanimité

2014/87- Décision Modificative n° 1 Budget Principal

Rapporteur : Monsieur le Président

Il convient de procéder au vote d'une décision modificative suivante :

En section FONCTIONNEMENT :

- Ré imputer 13.348,00 € du compte 7471 au compte 7477
- Abonder le compte 7391178 afin de prévoir le financement des 50% de dégrèvements des auto entrepreneurs soumis à la CFE. LF rectificative 2013(04/12/2013)
- Abonder un certain nombre de natures du chap 011 pour dépenses non prévues sur les ordures ménagères et l'environnement.
- Abonder, en recettes, le chap 74 de solde de subventions 2013 du Conseil général
- Abonder le chap 77 nature 7718 de la subvention SRU reçue, à tort, par Castres en 2012
- Abonder le chap 74 nature 74781 d'une partie du solde de la subvention PSU de 2013
- Abonder la section INVESTISSEMENT du montant nécessaire à l'équilibre de la DM n° 1

En section INVESTISSEMENT:

- Abonder l'opération 11148 en prélevant sur l'opération 11147 afin de prévoir la mise en place d'outils de suivi de gestion rétrospectifs et pluriannuels
- Ré imputer le versement de la subvention du centre de ressources à la nature 2041642
- Abonder l'opération 11139 afin de réaménager le réseau d'accès de la déchetterie de l'Arnahurt
- Constater le virement de la section de fonctionnement pour 66.528,00 €
- Constater le versement de la subvention du CG pour la crèche de St Médard d'Eyrans.

Monsieur le Président informe que l'inauguration de la déchetterie aura lieu le 19 septembre fin de matinée

Adopté à l'unanimité

2014/88- Règlement fonctionnement des structures d'accueil collectif et familial

Rapporteur : Monsieur le Président

Les métiers de la petite enfance évoluent, il s'agit d'adapter le règlement de fonctionnement afin de mieux prendre en compte les besoins des familles, les évolutions des établissements petite-enfance, les modifications apportées pour améliorer la qualité de l'accueil et les préconisations de la CAF et le MSA.

Adopté à l'unanimité

2014/89- Référentiel sur les règles professionnelles et obligations de l'assistant(e) maternel(le) employé(e) par la communauté de communes de Montesquieu

Rapporteur : Monsieur le Président

Avec l'ouverture du multi-accueil familial et collectif « les p'tits lous » situé sur la commune de Saint-Médard d'Eyrans en 2012, qui vient s'ajouter aux deux autres multi-accueils la maison des pitchoun's à Léognan et Tom pousse à la Brède, il a été nécessaire d'actualiser le document élaboré par les directrices et éducatrices de jeunes enfants chargées de l'accueil familial faisant office de référentiel qui s'intitule « règles professionnelles et obligations de l'assistant(e) maternel(le) ».

Il s'agit d'approuver ce document et autoriser sa diffusion aux personnels en charge de l'accueil de la petite enfance, aux parents et aux partenaires institutionnels.

Adopté à l'unanimité

2014/90- Désignation d'un représentant et d'un suppléant au conseil d'administration des collèges

Rapporteur : Monsieur le Président

Il s'agit de désigner un (e) représentant(e) et un(e) suppléant(e) de la CCM pour siéger au conseil d'administration de chacun des collèges ci-dessous :

Pour le collège de Montesquieu (La Brede)

Titulaire : Maryse DONATE
Suppléant : Sylvie BOUDET

Il s'agit de désigner pour le collège F.MAURIAC (Léognan)

Titulaire : Nadine JOLIVET
Suppléant : Catherine FOURNIER

Il s'agit de désigner pour le collège Olympe de Gouges (Cadaujac)

Titulaire : Laure BENCTEUX
Suppléant : Valérie LAGARDE

Adopté à l'unanimité

2014/91- Harmonisation des tarifs avec le CG33 pour le transport scolaire - Année 2014-2015

Rapporteur : Monsieur le Président

Il s'agit d'aligner le tarif pratiqué par la Communauté de Communes sur le tarif fixé par le Conseil Général, afin d'harmoniser la participation financière des familles concernant le transport des collégiens et des lycéens du territoire.

Le tarif est de 129,00 € pour l'année scolaire 2014-2015.

Adopté à l'unanimité

2014/92- Convention Arcins Environnement services pour la mise en place d'un chantier d'insertion « Découverte des métiers de l'environnement »,

Rapporteur : Monsieur le Président

Il s'agit de conventionner avec Arcins Environnement Service, association qui a pour but de favoriser l'insertion professionnelle en relation avec l'environnement et/ou en relation avec le tissu économique pour les demandeurs d'emploi du territoire.

La participation financière de la Communauté de communes prend la forme d'une subvention qui s'élève à 39 500 € TTC pour l'année 2014.

Adopté à l'unanimité

2014/93- Espace emploi Montesquieu - signature d'une convention triennale avec le CCAS de la Brède

Rapporteur : Monsieur le Président

Il s'agit de conventionner avec le CCAS de la Brède, mandaté par la CCM pour assurer l'animation d'une antenne de l'Espace Emploi Montesquieu.

La participation financière de la Communauté de Communes prend la forme d'une participation annuelle de fonctionnement d'un montant correspondant à 10h30 de travail hebdomadaire du salaire de la personne affectée à ce poste.

Adopté à l'unanimité

2014/94- Convention suite à l'appel à projet - « insertion professionnelle par la filière bâtiment»

Rapporteur : Monsieur le Président

Il s'agit de conventionner avec « Les Compagnons Bâisseurs » association qui a pour but de favoriser l'insertion professionnelle via l'entretien, la mise en valeur et la protection du patrimoine communautaire et communal.

La participation financière de la Communauté de Communes prend la forme d'une subvention qui s'élève à 70 000 € pour l'année 2014.

Adopté à l'unanimité

2014/95- Partenariat avec l'agence locale de l'énergie et du climat

Rapporteur : Monsieur MAYEUX

La Communauté de Communes a noué en 2009 un partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat, pour mettre en œuvre plusieurs actions en matière de maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, d'utilisation renouvelables, de projets de constructions ou réhabilitations de bâtiments à hautes performances environnementales et énergétiques.

Il s'agit de renouveler la convention annuelle pour l'année 2014 qui vaut pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes.

La participation financière de la Communauté pour l'année 2014 s'élève à 2450,00 € pour l'adhésion et 890 € pour la subvention au programme d'actions.

Monsieur le Président souhaite proposer la candidature de Monsieur Yves MAYEUX représentant de l'ALEC pour la Communauté de Communes de Montesquieu.

Adopté à l'unanimité

2014/96- Achat de terrain en indivision à acquitter - accès déchèterie

Rapporteur : Monsieur MAYEUX

Monsieur MAYEUX informe que la réception des travaux relative à la déchetterie ce fera jeudi 3 juillet 2014.

Afin de mener à bien ce projet, il est nécessaire que la Communauté de Communes puisse accéder à un foncier supplémentaire qui permette de réaliser la voie d'accès à la déchetterie et de la transférer dans le domaine public.

Il s'agit d'acquérir en pleine propriété la parcelle actuellement en indivision à la société AQUITER pour un montant de 2250,00 €.

Adopté à l'unanimité

2014/97- Adhésion de la Communauté de Communes de Montesquieu à des organismes de développement économique et nomination de délégués

Rapporteur : Monsieur DUFRANC

Il s'agit d'adhérer à des organismes de développement économique identifiés comme acteurs majeurs dans les filières de la Technopole Bordeaux Montesquieu et indispensable au développement économique en vue d'accroître la notoriété et l'attractivité sur les acteurs visés, mais aussi de commercialiser les terrains à des entreprises présentant une forte valeur ajoutée dans les filières concernées et d'améliorer la mise en réseau des entreprises implantées.

Il s'agit aussi de nommer les membres suivants comme délégués communautaires auprès de ces différents organismes.

Titulaire : Monsieur TAMARELLE
Suppléants : Messieurs DUFRANC et GAZEAU
Technicien référent : Géraldine REGENT

Monsieur FATH souligne l'importance d'appartenir à ces réseaux pour notre territoire en termes de stratégie de développement économique en créant de la richesse à travers ces organismes mais aussi à travers des connaissances de chefs d'entreprises. Monsieur Fath rappelle qu'il existe un club des entreprises très actif.

Monsieur FATH ajoute que dans le cadre de la nouvelle réforme, le législateur aura la volonté de renforcer le pôle de compétitivité, les clusters, les HUBS de façon à concentrer les éléments propres d'accroissement du territoire.

Monsieur le Président ajoute que cette délibération vient conforter le travail fait depuis la création de la Communauté de Communes en 2002. Des surfaces restent à commercialiser, grâce à ces adhésions, la Communauté de Communes va pouvoir dynamiser la technopole mais aussi l'ensemble du territoire.

Madame DUFRANC souhaite savoir si le montant total des adhésions qui correspond à 9656,80 €, pour savoir s'il s'agit d'un montant annuel.

Monsieur le Président répond qu'il s'agit de la somme annuelle totale des adhésions.

Adopté à l'unanimité

2014/98- Vente d'un terrain à SAMFI DATACENTRE - TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU - Renouvellement

Rapporteur : Monsieur GAZEAU

Un datacentre est une structure destinée à héberger des données numériques de clients, d'entreprises ou administrations, via la mise à disposition et l'entretien d'unités de stockages informatiques. Il s'agit de vendre à la société SAMFI DATACENTRE le lot 21 cadastré D996 sur la technopole Bordeaux Montesquieu pour un montant de 469 584 € HT.

Adopté à l'unanimité

2014/99- Vente d'un terrain à EXOSUN - TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU - Renouvellement

Rapporteur : Monsieur GAZEAU

La société EXOSUN développe conçoit et commercialise des trackers solaires.

Le compromis de vente n'ayant pu être signé faute de financement lors du précédent mandat, il s'agit de vendre à la société EXOSUN les parcelles cadastrées D867, D1004 et D1006 pour un montant de 232 392 € HT dans les mêmes conditions que celles définies lors du conseil du 19 décembre 2003 et 9 avril 2004.

Adopté à l'unanimité

2014/100- Vente d'un terrain à la société VIVAGRO

Rapporteur : Monsieur GAZEAU

La société VIVAGRO propose des produits biologiques de substitution aux engrais, insecticides et fongicides classiques. Elle emploie 6 personnes et prévoit l'embauche de 2 personnes supplémentaires d'ici 2015.

Il s'agit de vendre à la société VIVAGRO la parcelle cadastrée D845 pour un montant de 65 502 € HT.

Adopté à l'unanimité

2014/101- Vente d'un terrain à la SCI SOGEFIM pour EMI (ETHICAL MEDICAL IMPLANTS) - TECHNOPOLE BORDEAUX MONTESQUIEU

Rapporteur : Monsieur GAZEAU

La société EMI est en cours de création, il s'agit d'une SAS qui a pour activité la production d'implants dentaires innovants et la formation théorique et pratique des praticiens pour l'utilisation de ces implants.

Il s'agit de vendre la parcelle cadastrée D837 à la SCI SOGEFIM pour le compte de la SAS EMI pour un montant de 67 230 € HT.

Adopté à l'unanimité

Monsieur le Président informe les membres du conseil sur les modalités de transfert des pouvoirs de police.

Monsieur le Président demande à ses collègues maires, ou au moins à certains d'entre eux de prendre la décision avant fin septembre de refuser le transfert de ces pouvoirs de police.

Monsieur le Président souligne que ce refus va dans le sens des accords pris avec ces collègues maires lors de la création de la Communauté de Communes. Un courrier sera envoyé aux maires dans les prochains jours comme cela avait été fait lors du mandat précédent.

Monsieur FATH informe de l'élection de Monsieur Jean-François MOUCLIER en tant que Président de l'office du Tourisme de Montesquieu et le félicite.

Monsieur FATH souligne que ce qui est lié à l'investissement touristique est géré directement par la Communauté de Communes.

Monsieur FATH informe de la continuité des lignes politiques touristiques qui seront menées par la nouvelle présidence de l'Office, la valorisation du petit patrimoine pour l'ensemble du territoire, le développement de l'oenotourisme avec la route du vin, ainsi que le tourisme fluvial des bords de Garonne. L'office du Tourisme entretient de bons contacts avec l'office du tourisme de bordeaux pour développer cet axe fort de développement touristique.

Monsieur le Président félicite Monsieur MOUCLIER pour sa nomination et informe de l'élection de Monsieur ESPEUT comme Vice-Président.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 19h34